



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

LA LOI FÉDÉRALE RÉVISÉE SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX

Mardi 5 mars 2013

13h30 - 17h30

UNIL – DORIGNY

BÂTIMENT INTERNEF

(SALLE 272)

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROFESSEUR EDGAR PHILIPPIN

- 13h30** Accueil des participants et distribution de la documentation
- 14h00** Introduction et bienvenue
- 14h10** **La distribution de placements collectifs de capitaux suisses et étrangers: quels changements pour les intermédiaires financiers / nouveaux effets du statut d'investisseur qualifié**
Frédérique Bensahel, FBT Avocats
Olivier Sierro, responsable juridique de la société de direction de Pictet Asset Services
- 14h50** **Le gestionnaire de placements collectifs de capitaux, le représentant, le distributeur: de la théorie à la pratique, le point de vue de l'avocat et l'expérience de l'auditeur**
Michel Abt, FBT Avocats
Emmanuel Genequand, partner, PricewaterhouseCoopers
- 15h30** Pause
- 15h50** **Les obligations et la responsabilité de la banque dépositaire: nouveautés juridiques et mise en perspective pratique**
Pierre-Olivier Etique, FBT Avocats
Philippe Zufferey, responsable de l'activité banque dépositaire, Banque Cantonale Vaudoise
- 16h30** **Audit prudentiel: récentes évolutions et expériences dans l'approche dualiste / calcul de la VNI: exigences réglementaires et pratiques de marché**
Jean-Sébastien Lassonde, partner, PricewaterhouseCoopers
Simona Terranova, director, PricewaterhouseCoopers
- 17h10** Discussion
- 17h30** Clôture

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et définitive.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après enregistrement de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, Bâtiment Internef (auditoire 272), qui peut être rejoint en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny». Plan d'accès sur <http://planete.unil.ch>.

L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 300.– par colloque et par personne (CHF 250.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation et le café servi pendant la pause. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir 10 jours avant la demi-journée. Dans tous les cas d'annulation, une somme de CHF 60.– sera facturée pour les frais administratifs.



Passé ce délai, la finance d'inscription sera intégralement due, même en cas de non-participation au colloque.

5. Autres renseignements

CEDIDAC

Université de Lausanne

Bâtiment Internef

CH – 1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50

Fax 021 692 28 55

cedidac@unil.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le-la soussigné-e, ayant pris connaissance des conditions générales figurant sur ce programme et les acceptant :

a) **prendra part** au colloque du 5 mars 2013 «Loi fédérale révisée sur les placements collectifs de capitaux»

- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 300.–/personne)
- OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 250.–/personne)

b) **prendra part** au colloque du 5 mars 2013 «Loi fédérale révisée sur les placements collectifs de capitaux» **et s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC)

- membre de soutien (personne morale) contribution: CHF 1'000.–/an au minimum
- membre ordinaire contribution: CHF 100.–/an
- membre étudiant ou doctorant contribution: CHF 25.–/an

*Nom *Prénom

*Profession *Société

Rue Numéro

NP *Ville

E-mail** Tél. prof. / Mobile /

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date Signature

* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans le classeur de documentation

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être déposées lors de l'inscription au séminaire. Les conférenciers auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

Inscription sur notre site www.cedidac.ch ou bulletin à retourner, dûment complété, à :

CEDIDAC
Université de Lausanne
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE